

Annexe au rapport d'activité 2011

Comptes annuels 2011



chiffres 2011
valeurs orientation éthique
faits transparence

Comptes annuels 2011

I Bilan	1	Actifs	2
	2	Passifs	2
	3	Opérations hors bilan	2
II Compte de résultat	1	Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire	3
	2	Bénéfice de l'exercice	4
	3	Répartition du bénéfice	4
III Tableaux des flux de fonds			5
IV Annexes	1	Explications concernant les activités de la Banque Alternative Suisse SA	6
	2	Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation de la Banque Alternative Suisse SA	7
	3	Informations se rapportant au bilan	
	3.1	Aperçu des couvertures de prêts et des opérations hors bilan	9
	3.2	Immobilisations financières	10
	3.3	Présentation de l'actif immobilisé	10
	3.4	Récapitulation des autres actifs et autres passifs	11
	3.5	Actifs mis en gage ou cédés pour couvrir des engagements de la banque et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	11
	3.6	Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	11
	3.6.a	Informations concernant l'institution de prévoyance	11
	3.7	Répartition des correctifs de valeurs et provisions ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux et aperçu de leurs variations en cours d'exercice	12
	3.8	Composition du capital social et indication des propriétaires de capital dont la participation excède 5 % de tous les droits de vote	13
	3.9	Justification des capitaux propres	14
	3.10	Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers	15
	3.11	Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes	16
	3.12	Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger	17
	3.13	Bilan par monnaies	18
	3.14	Publication des fonds propres	19
	4	Informations se rapportant aux opérations hors bilan	
	4.1	Répartition des engagements conditionnels	20
	4.2	Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice	20
	4.3	Répartition des opérations fiduciaires	20
	5	Informations se rapportant au compte de résultat	
5.1	Répartition du résultat des opérations de négoce	21	
5.2	Répartition de la rubrique charges de personnel	21	
5.3	Répartition de la rubrique autres charges d'exploitation	21	
5.4	Explications concernant les produits extraordinaires	21	
5.5	Commentaires des charges extraordinaires	21	
Chiffres-clés		Statistique des secteurs d'encouragement	22
		Intérêts créanciers / Intérêts débiteurs / Rémunération et renonciation aux intérêts sur les dépôts de la clientèle	23
		Chiffres-clés divers / Résultats d'exploitation	24

I Bilan

(avant répartition du bénéfice) au 31 décembre 2011

		Annexe		31 décembre 2011		31 décembre 2010		Variation par rapport à l'exercice précédent	
				CHF	%	CHF	%	CHF	%
1	Actifs								
Détails	1.1			59 174 056.53	5,26	32 817 228.06	3,24	26 356 828.47	80,31
1 Banques:	1.2			88 456 991.93	7,87	90 848 748.07	8,96	-2 391 756.14	-2,63
Banques Raiffeisen St-Gall	1.3		3.1	75 081 654.95	6,68	80 061 227.11	7,90	-4 979 572.16	-6,22
et Olten, Banque cantonale	1.4		3.1	733 680 108.14	65,27	678 739 730.18	66,93	54 940 377.96	8,09
de Lucerne, Banque	1.5		3.2	142 936 902.25	12,72	108 288 085.40	10,68	34 648 816.85	32,00
cantonale de Zurich, Banque	1.6		3.3	20 421 040.51	1,82	20 174 321.02	1,99	246 719.49	1,22
Sarasin & Cie, Banque	1.7			2 965 959.23	0,26	2 757 717.90	0,27	208 241.33	7,55
cantonale de Bâle-Campagne,	1.8		3.4	1 342 918.52	0,12	262 408.02	0,03	1 080 510.50	411,77
Banque Vontobel SA.									
				1 124 059 632.06	100,00	1 013 949 465.76	100,00	110 110 166.30	10,86
2	Passifs								
	2.1								
				767 178 473.19	68,25	671 457 933.13	66,22	95 720 540.06	14,26
	2.2			76 863 646.87	6,84	65 448 612.61	6,45	11 415 034.26	17,44
	2.3			194 611 000.00	17,31	198 702 000.00	19,60	-4 091 000.00	-2,06
	2.4			1 851 164.09	0,16	2 117 837.87	0,21	-266 673.78	-12,59
	2.5		3.4	1 061 568.07	0,09	673 074.95	0,07	388 493.12	57,72
	2.6		3.7	17 213 378.20	1,53	15 046 654.27	1,48	2 166 723.93	14,40
	2.7		3.7	9 550 000.00	0,86	8 150 000.00	0,80	1 400 000.00	17,18
	2.8		3.8, 3.9	47 737 000.00	4,25	45 578 000.00	4,50	2 159 000.00	4,74
	2.9		3.9			5 409 860.00	0,53	-5 409 860.00	-100,00
				2 740 000.00	0,24			2 740 000.00	100,00
				3 282 790.00	0,29			3 282 790.00	100,00
	2.10		3.9	200 000.00	0,02	200 000.00	0,02	0.00	0,00
	2.11			1 035 492.93	0,09	684 464.32	0,07	351 028.61	51,29
	2.12			735 118.71	0,07	481 028.61	0,05	254 090.10	52,82
				1 124 059 632.06	100,00	1 013 949 465.76	100,00	110 110 166.30	10,86
3	Opérations hors bilan								
	3.1		3.1, 4.1	551 754.00	-	307 453.00	-	244 301.00	79,46
	3.2		3.1	11 464 700.00	-	13 977 569.50	-	-2 512 869.50	-17,98
	3.3		4.2						
				0.00	-	18 655.00	-	-18 655.00	-100,00
				692 945.83	-	33 814.40	-	659 131.43	1 949,26
				19 000 000.00	-	19 768 865.00	-	-768 865.00	-3,89
	3.4		4.3	3 161 294.00	-	2 140 000.00	-	1 021 294.00	47,72

* L'Administration fédérale des impôts (AFC) n'a pas encore confirmé les réserves issues d'apports de capital.

II Compte de résultat

pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011

1	Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire	Annexe	2011		2010		Variation par
			CHF	CHF	CHF	rapport à l'exercice précédent	
1.1	Résultat des opérations d'intérêt						CHF
1.1.1	Produit des intérêts et des escomptes		20 039 090.01	19 706 451.83			332 638.18
1.1.2	Produit des intérêts et des dividendes des placements financiers		1 733 977.10	1 289 053.22			444 923.88
1.1.3	Charges d'intérêt		-5 464 167.88	-6 191 054.29			726 886.41
1.1.4	<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêt</i>		16 308 899.23	14 804 450.76			1 504 448.47
1.2	Résultat des opérations de commissions et de prestations de service						
1.2.1	Produit des commissions sur les opérations de crédit		89 942.90	83 239.50			6 703.40
1.2.2	Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		727 487.05	557 152.39			170 334.66
1.2.3	Produit des commissions sur les autres prestations de service		486 540.27	430 397.56			56 142.71
1.2.4	Charges de commissions		-62 944.27	-46 669.55			-16 274.72
1.2.5	<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et de prestations de service</i>		1 241 025.95	1 024 119.90			216 906.05
1.3	Résultat des opérations de négoce	5.1	230 925.22	137 192.73			93 732.49
1.4	Autres résultats ordinaires						
1.4.1	Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0.00	0.00			0.00
1.4.2	Résultat des immeubles		497 587.55	358 175.96			139 411.59
1.4.3	Autres produits réguliers		11 816.96	14 430.19			-2 613.23
1.4.4	Autres charges régulières		-120 000.00	0.00			-120 000.00
1.4.5	<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		389 404.51	372 606.15			16 798.36
1.5	Charges d'exploitation						
1.5.1	Charges de personnel	5.2	-8 094 510.49	-7 919 549.87			-174 960.62
1.5.2	Autres charges d'exploitation	5.3	-4 370 825.30	-4 750 853.42			380 028.12
1.5.3	<i>Sous-total charges d'exploitation</i>		-12 465 335.79	-12 670 403.29			205 067.50
1.6	Bénéfice brut		5 704 919.12	3 667 966.25			2 036 952.87

II Compte de résultat

	Annexe	2011	2010	Variation par
		CHF	CHF	rapport à l'exercice précédent
				CHF
2	Bénéfice de l'exercice			
2.1	Bénéfice brut	5 704 919.12	3 667 966.25	2 036 952.87
2.2	Amortissements sur l'actif immobilisé	3.3 -913 217.56	-1 173 527.46	260 309.90
2.3	Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.7 -2 189 367.25	-1 889 162.98	-300 204.27
2.4	<i>Résultat intermédiaire</i>	2 602 334.31	605 275.81	1 997 058.50
2.5	Produits extraordinaires	5.4 115 235.65	65 799.25	49 436.40
2.6	Charges extraordinaires	5.5 -1 400 000.00	0.00	-1 400 000.00
2.7	Impôts	-582 451.25	-190 046.45	-392 404.80
2.8	Bénéfice de l'exercice	735 118.71	481 028.61	254 090.10
3	Répartition du bénéfice			
3.1	Bénéfice de l'exercice	735 118.71	481 028.61	254 090.10
3.2	Bénéfice reporté	1 035 492.93	684 464.32	351 028.61
3.3	Bénéfice au bilan	1 770 611.64	1 165 492.93	605 118.71
3.4	Répartition du bénéfice			
	Attribution à la réserve légale générale	550 000.00	30 000.00	520 000.00
	Distributions sur le capital-actions	0.00	0.00	0.00
	Don à l'association Fonds d'innovation	100 000.00	100 000.00	0.00
3.5	Bénéfice reporté	1 120 611.64	1 035 492.93	85 118.71

Le conseil d'administration demande à l'assemblée générale du 5.5.2012 de procéder à une distribution exempte d'impôt anticipé de 1% par action, prélevée sur les réserves issues d'apports de capital.

L'attestation concernant la reconnaissance des réserves issues d'apports de capital est actuellement encore en attente auprès de l'administration fédérale des impôts (AFC).

III Tableaux des flux de fonds

	2011			2010		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	735 118.71			481 028.61		
Amortissements sur l'actif immobilisé	913 217.56			1 173 527.46		
Amortissements/Agio placements financiers						
Amortissements/Agio autres passifs						
Correctifs de valeurs et provisions	2 166 723.93			1 695 687.35		
Comptes de régularisation actifs		208 241.33			666 133.58	
Comptes de régularisation passifs		266 673.78			2 435 036.67	
Augmentation réserves pour risques bancaires généraux	1 400 000.00	100 000.00		0.00	0.00	
Dividende exercice précédent/autres paiements	5 215 060.20	574 915.11	4 640 145.09	3 350 243.42	3 101 170.25	249 073.17
Flux de fonds du résultat opérationnel						
	582 930.00			402 840.00		
Réserve légale (agio augmentation de capital)	2 159 000.00			1 492 000.00		
Capital-actions	2 741 930.00		2 741 930.00	1 894 840.00		1 894 840.00
Flux de fonds des opérations relatives aux capitaux propres		1 159 937.05			1 366 943.96	
	0.00	1 159 937.05	-1 159 937.05	0.00	1 366 943.96	-1 366 943.96
Immobilisations corporelles						
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé	11 415 034.26			8 004 187.69		
		4 091 000.00		8 880 000.00		
Autres engagements envers la clientèle	95 720 540.06			70 160 529.30		
Obligations de caisse	4 979 572.16				18 886 178.31	
Fonds d'épargne et de placement		54 940 377.96			56 758 287.79	
Créances sur la clientèle		34 648 816.85			34 446 259.20	
Créances hypothécaires		1 080 510.50			48 171.62	
Immobilisations financières	388 493.12			12 700.69		
Autres créances	112 503 639.60	94 760 705.31	17 742 934.29	87 057 417.68	110 138 896.92	-23 081 479.24
Autres engagements						
Flux de fonds de l'activité bancaire		26 356 828.47			12 686 800.63	
	2 391 756.14	0.00		34 991 310.66	0.00	
Liquidités						
Créances sur les banques	2 391 756.14	26 356 828.47	-23 965 072.33	34 991 310.66	12 686 800.63	22 304 510.03
Engagements envers les banques						
Etat des liquidités	122 852 385.94			127 293 811.76		
Total des emplois de fonds		122 852 385.94	0.00		127 293 811.76	0.00

IV Annexes

1 Explications concernant les activités de la Banque Alternative Suisse SA

Généralités	Explication concernant la commission d'état sur les parts de fonds	restreindre les risques juridiques, les organes de la banque ont recours, si nécessaire, à des avocates et des avocats indépendant-e-s.
<p>La Banque Alternative Suisse SA est une banque spéciale à vocation écologique et sociale, qui exerce ses activités dans toute la Suisse. La BAS a son siège au Amthausquai 21 à Olten. Elle possède également une représentation à la rue du Petit-Chêne 38 à Lausanne, un centre de conseil à la Molkenstrasse 21 à Zurich ainsi qu'un bureau d'information à la rue de Berne 10 à Genève.</p> <p>Les opérations sur marges d'intérêts constituent à la fois son principal domaine d'activité et sa principale source de recettes. La BAS pratique la transparence en matière de crédits envers le public et ne travaille pas dans un but de maximisation du profit. Le concept particulier d'encouragement repose sur des obligations de caisse d'encouragement et des crédits d'encouragement et fait partie des opérations sur marges d'intérêts. Les opérations de commissions et de prestations de services se trouvent encore dans une phase de mise en place et les transactions commerciales sont insignifiantes.</p> <p>Fin 2011, les effectifs s'élevaient, en valeur corrigée des postes à temps partiel, à 64 collaboratrices et collaborateurs.</p>	<p>La BAS vérifie régulièrement la durabilité des fonds qu'elle propose, assure la formation de ses collaboratrices et collaborateurs en ce qui concerne ces fonds et rédige toute la documentation nécessaire pour un conseil professionnel de la clientèle. Ces activités engendrent des charges indépendantes du chiffre d'affaires que les sociétés émettrices de fonds compensent par une «commission d'état». La rémunération varie entre 0,0 et 0,5% selon le fonds et s'élève pour 2011 à CHF 108 891. La BAS ne perçoit aucune rétrocession sur l'achat ou la vente de parts de fonds.</p>	<p>Les organes dirigeants de la BAS reçoivent régulièrement des informations appropriées sur sa situation en matière de patrimoine, de finances, de liquidités et de bénéfices ainsi que sur les risques y afférents.</p> <p>Une identification périodique et systématique des risques évalue les principaux risques encourus par la société, leur probabilité de survenance et leurs conséquences financières. Des mesures adéquates ont été ordonnées par le conseil d'administration pour éviter, limiter ou répercuter ces risques. Les risques assumés par la société elle-même font l'objet d'une surveillance systématique. La dernière évaluation des risques par le conseil d'administration date du 22.11.2011. En vertu de cette évaluation, aucune provision ni correction de valeur particulière ne sont nécessaires dans les présents comptes annuels.</p>
	Autres secteurs d'activité	
	<p>Pour assurer la liquidité nécessaire, la BAS procède à des placements auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen ou auprès d'autres établissements bancaires helvétiques de premier ordre.</p>	
	Gestion des risques	Externalisation de secteurs d'activité
	<p>La BAS assure le suivi des risques de fluctuation de taux d'intérêt au moyen d'analyses périodiques, ce qui lui permet, le cas échéant, de limiter les effets négatifs sur le produit net d'intérêts. Elle fait appel à cet effet à des mesures appartenant au domaine classique des opérations influant sur le bilan, comme les «swaps» sur taux d'intérêt. Les instruments tels que les «futures» sur taux d'intérêt, les «caps», les «floors» et les «forward rate agreements» ne sont pas utilisés.</p> <p>La politique de crédit repose sur des principes éprouvés et reconnus. L'octroi de crédits est soumis à des critères de qualité éthiques et financiers précis ainsi qu'à des limites de compétences. Les risques de crédits sont régulièrement contrôlés dans le cadre d'un système de rating interne. L'analyse porte tant sur la crédibilité que sur la solvabilité et des mesures sont prises en conséquence. Dans le domaine immobilier, la BAS s'appuie sur ses propres évaluations ainsi que sur celles d'expertes et d'experts reconnu-e-s en matière d'estimation.</p> <p>Les risques de marché et de liquidités font l'objet d'une surveillance et d'une limitation conformes à la législation sur les banques. Les risques d'exploitation sont réduits au moyen de directives relatives à l'organisation interne. Pour</p>	<p>La BAS gère elle-même ses secteurs d'activités essentiels, à l'exception des services suivants.</p> <p>La BAS utilise la solution informatique bancaire Finnova. La gestion des applications et le centre de calcul sont externalisés et confiés à Swisscom IT Services Finanz AG, Zurich. Les données de base des titres sont gérées par Finanz-Logistik AG, St-Gall. Il s'agit de prestations essentielles que les prestataires fournissent en permanence et dont les détails sont réglés par contrat conformément aux prescriptions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers.</p> <p>Les activités suivantes sont également déléguées à des entreprises particulièrement utiles d'être citées ici, car elles fournissent une prestation essentielle ou sont habilitées à agir envers des tiers au nom de la BAS:</p> <ul style="list-style-type: none"> > La révision interne a été assurée par PEQ Sàrl, Zuzgen. > L'encaissement de sommes de moindre importance a été confié à AGRIVA Inkasso AG, Udligenswil. > Les immeubles appartenant à la banque sont gérés par UMC Mantel Consulting, Pfäffikon, et Casa Consult, Berne. > Pour les questions et conseils juridiques, nous faisons appel à Restructa AG, Berne.
Opérations comptabilisées au bilan		
<p>La plus grande partie des prêts est accordée sur la base de gages fonciers sous forme d'hypothèques et de créances sur des immeubles d'habitation et commerciaux. La banque octroie également des crédits en comptes courants pour le commerce et l'artisanat, ainsi que des avances et des prêts, couverts pour l'essentiel, à des projets et à des entreprises. Le financement est assuré exclusivement par les dépôts de la clientèle et par les fonds propres.</p>		
Opérations de commissions et de prestations de service		
<p>Les opérations de commissions et de prestations de service jouent encore un rôle secondaire et comprennent notamment les virements pour la clientèle, le négoce de parts de fonds de placement et de propres actions, l'octroi de cautionnements et de garanties bancaires ainsi que l'intermédiation dans le domaine des prêts fiduciaires.</p>		

2 Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation de la Banque Alternative Suisse SA

Principes généraux	> Réduction des risques par:	La valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.
<i>Etablissement régulier des comptes</i>	l'examen efficient de la solvabilité (rating), la compétence en matière de traitement des crédits, une structure d'organisation permettant de limiter les risques, un traitement adéquat et une surveillance intégrée des crédits.	Les garanties sont systématiquement évaluées selon des principes uniformes. L'évaluation des gages immobiliers tient compte du caractère de l'immeuble. La limite maximale de prêt diffère selon l'objet et n'est accordée que si la preneuse ou le preneur de crédit est en mesure de l'assumer.
Nous obéissons aux principes régissant l'établissement régulier des comptes:	> Diversification des risques par:	> Maisons individuelles et logements en propriété:
> saisie quotidienne de toutes les opérations,	la répartition du montant destiné aux crédits entre un maximum de preneuses et preneurs de crédits et la prévention des concentrations dans certaines catégories de preneuses et preneurs de crédit, branches et régions.	La valeur vénale est évaluée à l'aide de la méthode hédoniste, une méthode scientifique reposant sur le principe suivant: la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer une certaine somme pour chaque caractéristique d'un objet donné. Elle ou il paie tant de francs pour une situation attrayante, tant de francs pour un aménagement de qualité supérieure, etc. La valeur vénale évaluée est égale à la somme des montants que la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer pour toutes les caractéristiques retenues.
> continuité dans la présentation,	> Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend du rating de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit. Si des risques de défaillance sont identifiés, nous procédons à des correctifs de valeur individuels tenant compte des garanties. Les relations de crédit concernées font l'objet d'une étroite surveillance.	> Habitations collectives et immeubles commerciaux: De manière générale, l'évaluation repose sur la méthode de la valeur de rendement ou sur celle du «discounted cash-flow».
> continuité dans l'évaluation,	Nous avons défini des plafonds de crédit dépendant du type de couverture et du rating de la cliente ou du client.	> Installations fixes: Les installations de production d'énergie, p. ex., ainsi que les installations d'immeubles industriels et commerciaux sont évaluées selon la méthode du «discounted cash-flow» et celle de la valeur réelle.
> principe du résultat brut, autrement dit les chiffres internes et externes doivent être indiqués sous forme brute et ne sont pas compensés avec les positions correspondantes,	Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend du rating de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit. Si des risques de défaillance sont identifiés, nous procédons à des correctifs de valeur individuels tenant compte des garanties. Les relations de crédit concernées font l'objet d'une étroite surveillance.	> Cas particuliers: Nous appliquons aux objets spéciaux, terrains à bâtir, projets de lotissement et terrains agricoles des valeurs auxiliaires calculées selon la méthode de la valeur réelle, la méthode de la valeur comparative, le modèle de l'option réelle ou des valeurs officielles.
> pas de décisions arbitraires,	Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend du rating de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit. Si des risques de défaillance sont identifiés, nous procédons à des correctifs de valeur individuels tenant compte des garanties. Les relations de crédit concernées font l'objet d'une étroite surveillance.	Les prêts à la clientèle sont évalués à leur valeur nominale. Les taux de provisionnement pour les provisions générales du croire sont les suivants:
> dans tous les domaines d'activité, comptabilisation des opérations au bilan à la date de conclusion.	Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend du rating de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit. Si des risques de défaillance sont identifiés, nous procédons à des correctifs de valeur individuels tenant compte des garanties. Les relations de crédit concernées font l'objet d'une étroite surveillance.	> Prêts garantis par couverture hypothécaire 1 % > Prêts garantis par couverture hypothécaire avec des taux d'avance dépassant:
Nous respectons par ailleurs les dispositions du code des obligations, les lois sur les banques (LB) et sur les Bourses (LBVM), de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers.	Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend du rating de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit. Si des risques de défaillance sont identifiés, nous procédons à des correctifs de valeur individuels tenant compte des garanties. Les relations de crédit concernées font l'objet d'une étroite surveillance.	les deux tiers de la valeur vénale pour les immeubles d'habitation; la moitié de la valeur vénale pour
<i>Provisions/correctifs de valeurs</i>	Les opérations hors bilan telles que les engagements irrévocables, les garanties ou les instruments financiers dérivés sont également inclus dans cette évaluation. Les prêts sont considérés comme compromis au plus tard lorsque les paiements convenus contractuellement (capital et/ou intérêt) sont en souffrance depuis plus de 90 jours. Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur.	
Les correctifs de valeurs et les provisions doivent être enregistrés et indiqués sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».	Les opérations hors bilan telles que les engagements irrévocables, les garanties ou les instruments financiers dérivés sont également inclus dans cette évaluation. Les prêts sont considérés comme compromis au plus tard lorsque les paiements convenus contractuellement (capital et/ou intérêt) sont en souffrance depuis plus de 90 jours. Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur.	
Les correctifs de valeurs doivent être fixés par la direction et immédiatement enregistrés.	Le terme valeur de liquidation désigne une estimation de la valeur d'aliénation réalisable, dont sont retranchés les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation. La dépréciation de valeur se mesure d'après la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont on peut escompter la récupération compte tenu du risque de la contrepartie et du produit net de la réalisation des éventuelles sûretés.	
Positions du bilan		
<i>Liquidités, créances sur les banques, engagements envers les banques/la clientèle</i>		
Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale. En cas de risques reconnaissables, il convient de constituer des correctifs de valeurs/provisions individuels.		
<i>Créances résultant de papiers monétaires</i>		
Les créances résultant de papiers monétaires sont évaluées à la valeur nominale, l'escompte non encore encaissé est régularisé sur la durée. En ce qui concerne les risques et les ajustements de valeur/provisions y relatifs, voir point «Prêts à la clientèle».		
<i>Prêts à la clientèle</i>		
Dans le domaine des crédits, nous appliquons à la lettre les principes suivants de prévention des risques:		

les terrains à bâtir, les immeubles commerciaux ou de bureaux et les immeubles artisanaux polyvalents; le tiers de la valeur vénale pour les immeubles à caractère industriel (supplémentaire) 1 %	<i>Immobilisations corporelles</i> Le capital immobilisé est évalué au prix de revient déduction faite des ajustements de valeur imputables à la gestion de l'entreprise.	Opérations hors bilan <i>Engagements conditionnels, engagements irrévocables et opérations fiduciaires</i> Engagements conditionnels, engagements irrévocables et opérations fiduciaires sont évalués à leur valeur nominale. Les provisions générales du croire suivantes sont constituées:
> Autres prêts couverts 2 %	Les immobilisations corporelles (informatique*, mobilier, machines de bureau et systèmes de sécurité) sont amorties au taux de 50 %.	> sur les engagements de cautionnement et de garantie 2 %.
> Prêts à la clientèle en blanc 6 %	Ce taux est calculé sur la valeur résiduelle. * à partir de la date du fonctionnement opérationnel	
Les risques reconnaissables doivent faire l'objet de correctifs de valeurs individuels. Les crédits sont toujours évalués individuellement.		<i>Produits financiers dérivés</i> Les opérations à terme sont évaluées au cours du contrat. Les risques reconnaissables doivent faire l'objet de correctifs de valeurs individuels. La banque peut utiliser des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs afin de piloter les risques de variation des taux. Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous la même rubrique de résultat que celle qui enregistre les résultats de l'opération couverte.
<i>Positions de négoce en titres et en métaux précieux</i> Les positions de négoce sont évaluées au cours en vigueur à la date du bilan. Les positions qui ne sont pas négociées auprès d'une Bourse agréée ou pour lesquelles il n'existe pas de valeur vénale représentative, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.	L'immeuble acquis pour usage propre à l'Amthausquai à Olten figure au bilan à la valeur d'achat, qui inclut les investissements déjà effectués sous déduction des amortissements nécessaires. L'immeuble est amorti sur une durée d'utilisation estimée à 50 ans. Les immobilisations corporelles qui sont détenues à des fins de rendement (par ex. immeubles loués) doivent être portées au bilan à leur valeur d'acquisition, respectivement à leur valeur de rendement la plus basse. L'évaluation annuelle de la valeur de rendement repose sur une comparaison avec des objets similaires ou sur le rendement (flux monétaire) escompté compte tenu d'un taux de capitalisation correspondant au risque.	Compte de résultat <i>Produit des intérêts</i> Les produits d'intérêts sur les crédits restés en souffrance depuis plus de 90 jours sont considérés comme dépréciés et doivent être directement comptabilisés dans les provisions.
<i>Placements financiers</i> Les titres de créance à taux fixe ainsi que les emprunts convertibles et à option ne faisant pas partie des positions de négoce sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, si la banque n'a pas l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale. Les titres de créance acquis dans l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale sont évalués selon l'«accrual method». L'agio ou le disagio est régularisé dans la position de bilan pendant toute la durée jusqu'à l'échéance finale. Les gains réalisés en rapport avec des intérêts ou des pertes imputables à la vente anticipée ou au remboursement sont régularisés pendant la durée restante, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance finale originale.	Les investissements à des fins de plus-values dans des immobilisations corporelles de rendement doivent être activés. <i>Réserves pour risques bancaires généraux</i> Une réserve latente imposable peut être constituée dans le poste de bilan «Réserves pour risques bancaires généraux».	<i>Impôts</i> Sont considérés comme charges fiscales les impôts sur le capital de l'exercice en cours ainsi que les impôts sur le revenu effectivement payés et dus.
Les positions en titres de participation sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse. Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente sont évalués et comptabilisés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse.	<i>Régularisations</i> Les régularisations des actifs et des passifs sont effectuées une fois par trimestre. Les régularisations jusqu'à CHF 3000.– peuvent être omises. <i>Engagements de prévoyance</i> La détermination des répercussions économiques effectives des engagements de prévoyance repose sur les comptes annuels des institutions de prévoyance établis conformément à la norme SWISS GAAP RPC 26. On examine s'il existe pour la banque un avantage économique ou un engagement économique découlant d'excédents de couverture ou de découverts dans l'institution de prévoyance. Les avantages économiques ne sont pas activés. En revanche, les risques sont provisionnés dans le bilan.	Domaines particuliers <i>Positions en devises</i> Les devises doivent être évaluées au cours moyen en fin d'année. <i>Risques de contentieux</i> Provision, voir point «Provisions/correctifs de valeurs».
<i>Participations</i> Les actions et autres titres de participation doivent être attribués à la position «Participations» quelle que soit la part donnant droit au vote, s'ils ont été acquis dans l'intention d'effectuer un placement de longue durée. Les participations sont évaluées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeurs nécessaires à l'exploitation.		Modification des principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation L'immeuble est amorti sur une durée d'utilisation estimée à 50 ans.

3 Informations se rapportant au bilan

3.1 Aperçu des couvertures de prêts et des opérations hors bilan

Nature des couvertures	Garanties hypothécaires		autres garanties		en blanc		Total	
	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Prêts								
Créances sur la clientèle	38 783 876.25	51 511 154.26	9 873 723.22	11 624 324.59	26 424 055.48	16 925 748.26	75 081 654.95	80 061 227.11
Créances hypothécaires								
Immeubles d'habitation	524 281 230.60	484 224 789.24	-	-	242 237.00	348 808.65	524 523 467.60	484 573 597.89
Immeubles commerciaux	158 551 556.84	150 382 081.94	-	-	-	-	158 551 556.84	150 382 081.94
Artisanat et industrie	21 649 778.70	21 136 131.95	-	-	-	-	21 649 778.70	21 136 131.95
Autres	28 955 305.00	22 647 918.40	-	-	-	-	28 955 305.00	22 647 918.40
Total des prêts	772 221 747.39	729 902 075.79	9 873 723.22	11 624 324.59	26 666 292.48	17 274 556.91	808 761 763.09	758 800 957.29
Hors bilan								
Engagements conditionnels	166 500.00	123 500.00	10 000.00	10 000.00	375 254.00	173 953.00	551 754.00	307 453.00
Engagements irrévocables	3 016 700.00	6 097 569.50	0.00	0.00	8 448 000.00	7 880 000.00	11 464 700.00	13 977 569.50
Total hors bilan	3 183 200.00	6 221 069.50	10 000.00	10 000.00	8 823 254.00	8 053 953.00	12 016 454.00	14 285 022.50

Créances compromises	Montant brut		Valeur estimée de réalisation des sûretés*		Montant net		Correctifs de valeurs individuels	
	CHF		CHF		CHF		CHF	
31.12.2011	20 644 385.56		13 782 350.00		6 862 035.56		6 646 978.20	
31.12.2010	22 038 964.14		15 900 790.90		6 138 173.24		5 602 654.27	

* Dette ou valeur d'aliénation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte

Commentaire concernant les créances compromises selon la circulaire FINMA 2008/02 Comptabilité – banques Cm 153 a

Au 31.12.2011, le montant net des créances compromises a augmenté de CHF 723 862 et le montant des provisions de CHF 1 045 000. Nous continuons à appliquer systématiquement le principe de la prudence dans le cadre des évaluations de risque. Durant l'exercice, des difficultés imprévisibles sont apparues concernant deux nouvelles positions à risque.

Les créances compromises totalisent 27 positions de crédit: 13 positions concernant des PME et totalisant CHF 5 630 601, 1 position concernant une exploitation agricole et totalisant CHF 74 003, 1 position concernant l'hôtellerie-restauration et totalisant CHF 1 842 247, 1 position concernant l'énergie alternative et totalisant CHF 68 582, 1 position du domaine social et totalisant CHF 108 000, 6 positions concernant des immeubles d'habitation loués et totalisant CHF 9 206 236, 2 positions concernant des immeubles commerciaux et totalisant CHF 3 283 900 et 2 positions concernant des logements à usage personnel et totalisant CHF 430 817.

3.2 Immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010
	CHF	CHF	CHF	CHF
Titres de créance	142 626 895.60	107 977 994.80	145 622 763.00	109 398 870.00
dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse	0.00	0.00	0.00	0.00
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	142 626 895.60 ¹	107 977 994.80	145 622 763.00	109 398 870.00
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	0.00	0.00	0.00	0.00
Titres de participation	310 006.65	310 090.60	320 314.93	327 433.65
dont participations qualifiées*	0.00	0.00	0.00	0.00
Immeubles	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des placements financiers	142 936 902.25	108 288 085.40	145 943 077.93	109 726 303.65
dont titres admis en pension	121 987 088.45	92 813 207.00	124 449 300.00	94 413 720.00
Placements financiers prêtés				
Créances envers les banques et les clientes et clients	-	-	-	-

* au moins 10 % du capital ou des voix

3.3 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur d'acquisition	Amortisse- ments cumulés	Valeur comptable 31.12.2010	Changements d'affectation	Investisse- ments	Désinves- tissements	Amortisse- ments	Valeur
								comptable 31.12.2011
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Immeubles								
Immeuble à l'usage de la banque	12 348 462.77	2 927 662.77	9 420 800.00		5 707.00		-194 122.97	9 232 384.03
Autres immeubles	12 165 060.25	2 450 814.56	9 714 245.69		895 052.65		-69 868.59	10 539 429.75
Autres immobilisations corporelles	10 923 861.77	10 257 874.74	665 987.03		259 177.40		-472 435.70	452 728.73
Autres*	6 412 283.60	6 038 995.30	373 288.30		0.00		-176 790.30	196 498.00
Total	41 849 668.39	21 675 347.37	20 174 321.02	0.00	1 159 937.05	0.00	-913 217.56	20 421 040.51
Valeur d'assurance incendie des immeubles								22 816 890.00
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles								2 622 600.00

* y compris logiciels acquis (Finnova)

¹ Toutes les obligations sont émises en CHF.

Débiteurs suisses:

111,7 millions dont

74,1 millions d'obligations de la Confédération

Débiteurs étrangers:

31,1 millions

3.4 Récapitulation des autres actifs et autres passifs

	31.12.2011		31.12.2010	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
	CHF	CHF	CHF	CHF
Valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés		692 945.83	18 655.00	33 814.40
Compte de compensation	654 037.30	-	-	18 816.66
Administration fédérale des contributions, impôts indirects	391 795.35	299 162.75	208 797.37	404 926.66
Coupons non encaissés, obligations de caisse, dividendes courus	-	37 845.10	-	37 875.85
Autres actifs et passifs	297 085.87	31 614.39	34 955.65	177 641.38
Total	1 342 918.52	1 061 568.07	262 408.02	673 074.95

3.5 Actifs mis en gage ou cédés pour couvrir des engagements de la banque et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Néant

3.6 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	31.12.2011	31.12.2010
	CHF	CHF
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	9 462.35	
Autres engagements envers la clientèle	662 250.17	569 895.72
Total	671 712.52	569 895.72

La BAS est affiliée à la Nest fondation collective éthico-écologique. Les prestations de la caisse de pension sont calculées sur la base des cotisations versées (primauté des cotisations). Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs dont le salaire est égal ou supérieur au salaire minimum assuré défini dans la LPP sont assurés et ont donc droit aux prestations. La déduction de coordination est adaptée au degré d'occupation. De cette manière, les personnes travaillant à temps partiel bénéficient également de prestations supraobligatoires. Autres prestations supplémentaires de la Nest fondation collective: couverture d'assurance pour les concubins, possibilité de retraite anticipée ou retardée, etc. Les primes de prévoyance professionnelle sont réparties comme suit: 40% à la charge du personnel et 60% à la charge de la BAS. La banque n'a pris aucun engagement dans le domaine des indemnités de départ.

3.6a Informations concernant l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture/Découvert	Cotisations			Charges de prévoyance	
		Part économique de la banque	ajustées à la période		dans les charges de personnel	
			31.12.2010	31.12.2010	31.12.2009	2011
				2011		2010
				CHF	CHF	CHF
	104,5%	0.00	0.00	484 615.00	484 615.00	484 805.65

Comme pour l'exercice précédent, il n'existe aucune réserve de cotisations d'employeur.

3.7 Répartition des correctifs de valeurs et provisions ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux et aperçu de leurs variations en cours d'exercice

	Etat 31.12.2010	Utilisation et dissolutions conformes à leur but	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvrements, intérêts échus, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat 31.12.2011
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Correctifs de valeurs et provisions pour risque de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	15 046 654.27	-43 743.60	0.00	32 251.50	2 178 216.03		17 213 378.20
Autres provisions	-						-
Total des correctifs de valeurs et provisions	15 046 654.27	-43 743.60	0.00	32 251.50	2 178 216.03	0.00	17 213 378.20
à déduire:							
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-						-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	15 046 654.27						17 213 378.20
Réserve pour risques bancaires généraux	8 150 000.00	-	0.00	-	1 400 000.00	-	9 550 000.00

3.8 Composition du capital social et indication des propriétaires de capital dont la participation excède 5% de tous les droits de vote*

	31.12.2011					31.12.2010				
	Actions A	Actions B	Valeur	Capital		Actions A	Actions B	Valeur	Capital	
	nom.	nom.	nominale	donnant droit		nom.	nom.	nominale	donnant droit	
	CHF 100.-	CHF 1000.-	totale	au dividende		CHF 100.-	CHF 1000.-	totale	au dividende	
	Nombre de titres	Nombre de titres	CHF	Nombre de titres	CHF	Nombre de titres	Nombre de titres	CHF	Nombre de titres	CHF
Capital social										
Capital-actions	9 620	46 775	47 737 000.00	56 395	47 737 000.00	9 520	44 626	45 578 000.00	54 146	45 578 000.00
Total du capital social			47 737 000.00		47 737 000.00			45 578 000.00		45 578 000.00
Capital autorisé	2 405	11 694	11 934 500.00	14 099	11 934 500.00	4 760	21 567	22 043 000.00	26 327	22 043 000.00
dont augmentations de capital effectuées	0	0	0.00	0	0.00	0	1 492	1 492 000.00	1 492	1 492 000.00
dont augmentation de capital en cours	350	2 964	2 999 000.00	3 314	2 999 000.00	100	2 149	2 159 000.00	2 249	2 159 000.00

* Selon nos statuts, un ou une actionnaire peut faire inscrire au registre des actionnaires un maximum de 3% de toutes les actions (voix).

3.9 Justification des capitaux propres

	CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence	
Capital social	45 578 000.00
<i>Capital social libéré (sous-total)</i>	45 578 000.00
Réserve légale générale	5 409 860.00
Autres réserves	200 000.00
Réserves pour risques bancaires généraux	8 150 000.00
Bénéfice	1 165 492.93
Total des capitaux propres au 1.1.2011 (avant répartition du bénéfice)	60 503 352.93
+ Augmentation de capital	2 159 000.00
+ Agio augmentation de capital	582 930.00
- Dividende et autre répartition sur le bénéfice de l'exercice précédent	-100 000.00
+ Augmentation réserves pour risques bancaires généraux	1 400 000.00
+ Bénéfice de l'exercice de référence	735 118.71
Total des capitaux propres au 31.12.2011 (avant répartition du bénéfice)	65 280 401.64
dont Capital social	47 737 000.00
<i>Capital social libéré (sous-total)</i>	47 737 000.00
Réserve légale générale	
issues de réserves provenant de capitaux	2 740 000.00
issues d'apports de capital	3 282 790.00
Autres réserves	200 000.00
Réserves pour risques bancaires généraux	9 550 000.00
Bénéfice	1 770 611.64

3.10 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers

	à vue	dénonçable	Echéance résiduelle jusqu'à 3 mois	Echéance résiduelle de 3 à 12 mois	Echéance résiduelle de 12 mois à 5 ans	Echéance résiduelle de plus de 5 ans	Immobilisé	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Actif circulant								
Liquidités	59 174 056.53	-	-	-	-	-	-	59 174 056.53
Créances sur les banques	8 706 991.93	-	24 500 000.00	55 250 000.00	-	-	-	88 456 991.93
Créances sur la clientèle	1 160 337.60	71 203 026.05	1 304 630.00	158 540.00	1 085 171.30	169 950.00	-	75 081 654.95
Créances hypothécaires	464 977.90	392 504 945.89	46 306 270.00	17 881 460.00	231 082 304.35	45 440 150.00	-	733 680 108.14
Immobilisations financières	310 006.65	-	-	39 087 438.50	65 475 192.85	38 064 264.25	-	142 936 902.25
Total de l'actif circulant								
31.12.2011	69 816 370.61	463 707 971.94	72 110 900.00	112 377 438.50	297 642 668.50	83 674 364.25	-	1 099 329 713.80
31.12.2010	58 132 168.78	490 026 860.24	76 869 450.00	105 999 570.40	196 229 198.95	63 497 770.45	-	990 755 018.82
Fonds étrangers								
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-	767 178 473.19	-	-	-	-	-	767 178 473.19
Autres engagements envers la clientèle	71 828 126.52	5 035 520.35	-	-	-	-	-	76 863 646.87
Obligations de caisse	-	-	14 836 000.00	34 879 000.00	124 445 000.00	20 451 000.00	-	194 611 000.00
Total des fonds étrangers								
31.12.2011	71 828 126.52	772 213 993.54	14 836 000.00	34 879 000.00	124 445 000.00	20 451 000.00	-	1 038 653 120.06
31.12.2010	62 614 282.21	674 292 263.53	19 057 000.00	37 578 000.00	116 529 000.00	25 538 000.00	-	935 608 545.74

* A la BAS, la notion de crédits aux organes est comprise au sens large. Elle est utilisée pour désigner des crédits octroyés à des organisations et des entreprises dans la direction desquelles siègent des membres des organes de la BAS (ou des personnes proches des organes de la BAS) ou dans lesquelles des membres des organes de la BAS (ou des personnes citées) détiennent des participations financières déterminantes.

3.11 Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes

Preneuse/preneur de crédit	But du crédit	Créances	Nom, organe
		CHF	
Crédits aux organes*			
ADEV Wasserkraftwerk AG, Liestal	Petites centrales hydroélectriques	2 987 529.10	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Solarstrom AG, Liestal	Installations solaires	2 750 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Windkraft AG	Eoliennes	3 812 100.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Schützen Rheinfelden Immobilien AG, Rheinfelden	Clinique pour affections psychosomatiques, hôtel-restaurant	4 000 000.00	Wuhrmann Albert, conseil d'administration BAS
Bonvin Etienne, Riken	Financement d'habitat privé pour le personnel	630 000.00	Bonvin Etienne, direction BAS
Total		14 179 629.10	

Transactions avec des personnes proches (y compris les membres des organes)

Les transactions avec des personnes proches (transactions sur titres, trafic des paiements, octroi de crédit et rémunération des dépôts) sont soumises aux mêmes conditions que les transactions avec des tiers.

3.12 Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger

	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
	CHF	CHF	CHF	CHF
1 Actifs				
1.1 Liquidités	57 796 995.93	1 377 060.60	32 316 397.26	500 830.80
1.2 Créances sur les banques	88 364 793.63	92 198.30	90 848 748.07	
1.3 Créances sur la clientèle	75 080 026.52	1 628.43	80 061 144.99	82.12
1.4 Créances hypothécaires	733 680 108.14		678 739 730.18	
1.5 Immobilisations financières	109 634 060.85	33 302 841.40	93 492 955.00	14 795 130.40
1.6 Immobilisations corporelles	20 421 040.51		20 174 321.02	
1.7 Comptes de régularisation	2 965 959.23		2 757 717.90	
1.8 Autres actifs	1 342 918.52		262 408.02	
Total du bilan	1 089 285 903.33	34 773 728.73	998 653 422.44	15 296 043.32
2 Passifs				
2.1 Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	747 748 433.50	19 430 039.69	656 094 252.10	15 363 681.03
2.2 Autres engagements envers la clientèle	75 522 041.85	1 341 605.02	64 609 831.74	838 780.87
2.3 Obligations de caisse	194 611 000.00		198 702 000.00	
2.4 Comptes de régularisation	1 851 164.09		2 117 837.87	
2.5 Autres passifs	1 061 568.07		673 074.95	
2.6 Correctifs de valeurs et provisions	17 213 378.20		15 046 654.27	
2.7 Réserves pour risques bancaires généraux	9 550 000.00		8 150 000.00	
2.8 Capital social	47 737 000.00		45 578 000.00	
2.9 Réserve légale générale			5 409 860.00	
issues de réserves provenant de capitaux	2 740 000.00			
issues d'apports de capital	3 282 790.00			
2.10 Autres réserves	200 000.00		200 000.00	
2.11 Bénéfice reporté	1 035 492.93		684 464.32	
2.12 Bénéfice de l'exercice	735 118.71		481 028.61	
Total du bilan	1 103 287 987.35	20 771 644.71	997 747 003.86	16 202 461.90

3.13 Bilan par monnaies

(en francs suisses)		31 décembre 2011			
		CHF	EURO	USD	Autres monnaies
1	Actifs				
1.1	Liquidités	57 802 713.03	1 371 343.50		
1.2	Créances sur les banques	83 812 603.13	2 658 582.75	1 481 958.35	503 847.70
1.3	Créances sur la clientèle	75 081 652.85	2.10		
1.4	Créances hypothécaires	733 680 108.14			
1.5	Immobilisations financières	142 933 895.60	3 006.65		
1.6	Immobilisations corporelles	20 421 040.51			
1.7	Comptes de régularisation	2 965 959.23			
1.8	Autres actifs	1 081 392.52	261 526.00		
	Total des positions portées à l'actif	1 117 779 365.01	4 294 461.00	1 481 958.35	503 847.70
	Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	0.00	0.00		
	Total actif	1 117 779 365.01	4 294 461.00	1 481 958.35	503 847.70
2	Passifs				
2.1	Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	767 178 473.19			
2.2	Autres engagements envers la clientèle	70 842 131.47	4 240 595.60	1 335 359.75	445 560.05
2.3	Obligations de caisse	194 611 000.00			
2.4	Comptes de régularisation	1 851 164.09			
2.5	Autres passifs	1 061 568.07			
2.6	Correctifs de valeurs et provisions	17 213 378.20			
2.7	Réserves pour risques bancaires généraux	9 550 000.00			
2.8	Capital social	47 737 000.00			
2.9	Réserve légale générale				
	issues de réserves provenant de capitaux	2 740 000.00			
	issues d'apports de capital	3 282 790.00			
2.10	Autres réserves	200 000.00			
2.11	Bénéfice reporté	1 035 492.93			
2.12	Bénéfice de l'exercice	735 118.71			
	Total des positions portées au passif	1 118 038 116.66	4 240 595.60	1 335 359.75	445 560.05
	Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	0.00	0.00		
	Total passif	1 118 038 116.66	4 240 595.60	1 335 359.75	445 560.05
	Position nette par devise	-258 751.65	53 865.40	146 598.60	58 287.65

3.14 Publication des fonds propres

Bâle II

Le reporting Bâle II repose sur la circulaire FINMA 08/22 Exigences de publication liées aux fonds propres.

La Banque Alternative Suisse satisfait tous les critères de publication partielle correspondant aux chiffres marginaux 8–11.

	31.12.2011	31.12.2010
	CHF	CHF
Présentation des fonds propres requis selon Bâle II		
Fonds propres requis		
Risques de crédit	39 133 000.00	36 441 000.00
Risques non liés à des contreparties	5 333 000.00	5 323 000.00
Risques de marché	42 000.00	11 000.00
Risques opérationnels	2 557 000.00	2 557 000.00
Déductions des fonds propres requis	-1 031 000.00	-894 000.00
Total des fonds propres requis	46 034 000.00	43 438 000.00
Total des fonds propres pouvant être pris en compte	64 673 000.00	60 022 000.00
Total des fonds propres requis	46 034 000.00	43 438 000.00
Surplus de couverture en fonds propres	18 639 000.00	16 584 000.00

4 Informations se rapportant aux opérations hors bilan

4.1 Répartition des engagements conditionnels

	31.12.2011	31.12.2010
	CHF	CHF
Garanties de bonne exécution	-	87 453.00
Autres engagements conditionnels	551 754.00	220 000.00
Total	551 754.00	307 453.00

4.2 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice

(Instruments de couverture)	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent
	CHF	CHF	CHF
Instruments de taux			
Swaps		692 945.83	19 000 000.00
Devises			
Contrats à terme			
Total 31.12.2011	-	692 945.83	19 000 000.00
31.12.2010	18 655.00	33 814.40	19 768 865.00

4.3 Répartition des opérations fiduciaires

	Monnaies converties en CHF	CHF	EUR	DIV	Total en CHF
Crédits fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires					
31.12.2011		3 161 294.00	0.00	0.00	3 161 294.00
31.12.2010		2 140 000.00	0.00	0.00	2 140 000.00

5 Informations se rapportant au compte de résultat

5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce

	2011	2010
	CHF	CHF
Négoce de devises et de billets de banque	230 925.22	137 192.73
Total	230 925.22	137 192.73

5.2 Répartition de la rubrique charges de personnel

	2011	2010
	CHF	CHF
Appointements des organes de la banque et traitements du personnel	6 303 531.40	6 201 943.38
<i>dont conseil d'administration</i>	279 412.25	251 971.00
<i>dont direction</i>	605 074.60	577 379.10
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	484 615.00	484 805.65
Prestations sociales	673 082.00	660 420.37
Autres charges de personnel	633 282.09	572 380.47
Total	8 094 510.49	7 919 549.87

5.3 Répartition de la rubrique autres charges d'exploitation

	2011	2010
	CHF	CHF
Coût des locaux	314 338.73	435 468.46
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	1 823 970.24	1 846 036.69
Autres charges d'exploitation	2 232 516.33	2 469 348.27
Total	4 370 825.30	4 750 853.42

5.4 Explications concernant les produits extraordinaires

Les montants suivants ont été comptabilisés dans les produits extraordinaires: La paramétrisation de référence Finnova a été vendue à de nouveaux membres du réseau Esprit. La part de la BAS s'élève à CHF 81 760. La part de la BAS dans la dissolution du pool carte valeur Cash, Zurich, s'élève à CHF 1101. La législation ayant été modifiée, la BAS a été soumise à la TVA rétroactivement pour 2010. Le dégrèvement ultérieur se traduit par un avoir de CHF 31 862.

5.5 Commentaires des charges extraordinaires

Un montant de CHF 1 400 000 a été débité aux charges extraordinaires au titre de la constitution de réserves pour risques bancaires généraux.

Chiffres-clés

Statistique des secteurs d'encouragement

Secteurs d'encouragement et leur utilisation au 31.12.2011

Secteur d'encouragement	Part	Obligations	Taux	Crédits	Part
		de caisse	d'intérêt	utilisés	utilisée
		nominales	moyen		
		CHF		CHF	
Domaine d'encouragement général *	2,45%	1 935 000.00	0,70%		
Agriculture biologique	23,92%	18 922 000.00	0,53%	15 555 704.10	82,21%
Energies renouvelables	29,97%	23 705 000.00	0,56%	35 726 334.80	150,71%
Entreprises écologiques	13,24%	10 473 000.00	0,62%	8 387 121.80	80,08%
Entreprises sociales et solidaires	15,97%	12 635 000.00	0,58%	10 005 425.00	79,19%
Formation et culture	7,89%	6 241 000.00	0,60%	9 521 239.20	152,56%
Mobilité et environnement	0,74%	582 000.00	0,30%	16 000.00	2,75%
Santé et prévention	2,77%	2 192 000.00	0,43%	4 622 750.00	210,89%
Vivre et habiter	3,05%	2 414 000.00	0,54%	3 893 225.00	161,28%
Total	100,00%	79 099 000.00	0,56%	87 727 799.90	110,91%
Taux d'intérêt moyen des obligations de caisse d'encouragement			0,56%		
Taux d'intérêt moyen des autres obligations de caisse			1,61%		

* Le secteur sera supprimé une fois les titres physiques échus.

Intérêts créanciers

Taux d'intérêt moyens au 31.12.	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Dépôts auprès de banques	1,00%	1,18%	1,03%	2,29%	2,54%	2,13%	1,62%	1,74%	1,88%	1,59%	2,18%	3,23%
Crédits normaux	2,41%	2,54%	2,74%	3,22%	3,19%	3,03%	2,98%	3,33%	3,43%	4,13%	4,47%	4,59%
Crédits d'encouragement	2,82%	2,95%	2,96%	3,34%	3,25%	3,12%	3,19%	3,33%	3,36%	3,69%	3,68%	3,64%
Tous les crédits et placements	2,16%	2,34%	2,47%	3,06%	3,05%	2,82%	2,66%	3,05%	3,23%	3,74%	4,19%	4,35%

Intérêts débiteurs

Taux d'intérêt moyens au 31.12.	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Dépôts normaux	0,50%	0,70%	0,73%	0,92%	0,90%	0,75%	0,71%	0,69%	0,73%	1,30%	1,81%	1,91%
Obligations de caisse d'encouragement	0,57%	0,77%	0,89%	0,92%	0,94%	0,94%	1,00%	1,12%	1,32%	1,51%	1,57%	1,47%
Tous les dépôts	0,50%	0,70%	0,75%	0,92%	0,90%	0,77%	0,73%	0,73%	0,78%	1,32%	1,79%	1,86%

Rémunération et renonciation aux intérêts sur les dépôts de la clientèle au 31.12.2011

	Taux d'intérêt maximum				Rémunération effective				Renonciation			
	2011	2010	2009	2008	2011	2010	2009	2008	2011	2010	2009	2008
Comptes courants	0,07%	0,49%	0,29%	0,18%	0,07%	0,49%	0,29%	0,18%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Dépôts à terme	0,00%	0,00%	0,00%	2,21%	0,00%	0,00%	0,00%	2,21%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Comptes de dépôt, de placement et d'épargne	0,38%	0,51%	0,52%	0,66%	0,38%	0,51%	0,52%	0,69%	0,00%	0,00%	0,00%	0,03%
Obligations de caisse normales	1,61%	1,83%	2,03%	2,17%	1,61%	1,83%	2,03%	2,17%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Tous les dépôts normaux	0,50%	0,70%	0,74%	0,90%	0,50%	0,70%	0,73%	0,92%	0,00%	0,00%	0,00%	0,03%
Obligations de caisse d'encouragement	0,75%	0,99%	1,00%	1,02%	0,57%	0,77%	0,89%	0,92%	-0,18%	-0,22%	-0,11%	-0,10%
Tous les dépôts	0,52%	0,73%	0,76%	0,91%	0,50%	0,70%	0,75%	0,92%	-0,02%	-0,03%	-0,01%	0,02%

Chiffres-clés divers							
	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Total du bilan par poste à 100% à la fin de l'année	17 669 263.-	15 765 774.-	14 789 890.-	13 837 872.-	15 061 134.-	15 782 402.-	16 369 405.-
Croissance du total du bilan par poste à 100%	1 730 838.-	1 379 091.-	1 337 632.-	1 134 830.-	935 764.-	723 988.-	1 004 522.-
Effectif à la fin de l'année	80	80	78	79	71	62	56
Nombre moyen de postes à 100%	6 362	6 431	6 256	6 082	5 129	4 591	4 224
Nombre de client-e-s à la fin de l'année	26 897	25 212	23 752	22 470	21 240	20 931	20 358
Croissance du nombre de client-e-s	1 685	1 460	1 282	1 230	807**	573	411
Avoir par client-e à la fin de l'année	38 469.-	37 000.-	35 726.-	34 048.-	32 954.-	31 199.-	30 752.-
Nombre de preneuses et de preneurs de crédit à la fin de l'année	842	824	834	830	765	730	691
Moyenne des crédits à la fin de l'année	1 023 641.-	1 039 284.-	1 025 448.-	962 827.-	878 189.-	825 944.-	814 586.-
Total des crédits octroyés à la fin de l'année	861 905 726.-	856 370 180.-	855 223 483.-	799 146 147.-	671 814 333.-	602 939 418.-	564 498 007.-

** Croissance de la clientèle qui n'est pas comparable avec l'année précédente suite à l'épuration des données liée au changement informatique.

Résultats d'exploitation

	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Bénéfice net	735 118.71	481 028.61	77 658.80	977 406.87	856 710.36	1 381 545.56	747 038.48
+ Provisions pour risque du croire	2 178 216.03	1 881 645.12	292 556.13	701 529.58	69 717.75	1 739 624.69	2 394 663.74
+ Réserves pour risques bancaires généraux	1 400 000.00	0.00	0.00	1 600 000.00	1 000 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00
+ Amortissements	913 217.56	1 173 527.46	4 047 427.81	3 040 963.00	3 625 968.00	608 617.20	892 178.30
Cash-flow*	5 226 552.30	3 536 201.19	4 417 642.74	6 319 899.45	5 552 396.11	4 829 787.45	5 133 880.52
Cash-flow par poste à 100%	82 153.00	54 984.00	70 614.00	103 917.00	108 245.00	105 203.00	121 550.00

Definition

* Cash-flow: recettes issues des produits moins dépenses imputables aux charges, autrement dit flux effectifs de produits et de charges.

Indirectement, le cash-flow peut donc être calculé ainsi: bénéfice net +/- provisions + amortissements = cash-flow.



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Banque Alternative Suisse SA
Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 161
1001 Lausanne
T 021 319 91 00
F 021 319 91 09
contact@bas.ch
www.bas.ch

Banque Alternative Suisse SA
Bureau genevois d'information
10, rue de Berne
1201 Genève
Sur rendez-vous
T 022 800 17 15
F 022 800 17 12
geneve@bas.ch
www.bas.ch



**ALTERNATIVE
BANK
SCHWEIZ**

Alternative Bank Schweiz AG
Amthausquai 21
Postfach
4601 Olten
T 062 206 16 16
F 062 206 16 17
contact@abs.ch
www.abs.ch

Alternative Bank Schweiz AG
Beratungszentrum Zürich
Molkenstrasse 21
Postfach
8026 Zürich
Montag geschlossen
T 044 279 72 00
F 044 279 72 09
zuerich@abs.ch
www.abs.ch



éthique développement
faits valeurs
rétrospective